

I Crise et ajustement structurel : la société civile convoquée

Eveline Baumann (Orstom) :

*L'ajustement structurel au service de la société civile ?
Réflexions à partir d'exemples sénégalais*

Alain Marie (Université de Paris-I, IEDES) :

*Pas de société civile sans démocratie.
Contre l'État et sa société, l'exigence démocratique des jeunes
chômeurs abidjanais engagés dans l'opposition*

L'ajustement structurel au service de la société civile ? Réflexions à partir d'exemples sénégalais¹

Eveline BAUMANN, ORSTOM

Hypertrophié et omniprésent dans la première décennie suivant l'indépendance, interventionniste et distributeur de prébendes dans la seconde, l'État sénégalais est, depuis bientôt vingt ans, mis à rude épreuve. Les programmes d'ajustement structurel (PAS), initiés au début des années quatre-vingt à la demande des bailleurs de fonds, y sont pour beaucoup. L'État est désormais censé limiter ses dépenses, se désengager de la vie économique et n'intervenir que pour faire mieux jouer les lois du marché, lois auxquelles les décideurs nationaux et internationaux semblent prêter des vertus quasiment mythiques. Alors que leur propre marge de manoeuvre est réduite, les pouvoirs publics mettent beaucoup d'espoirs dans l'émergence de la société civile avec ses entrepreneurs dynamiques et ses citoyens responsables. En cela aussi, il semble y avoir consensus entre décideurs nationaux et bailleurs de fonds.

Incontestablement, l'affaiblissement de l'État — en termes de moyens financiers, de projet politique et de crédibilité tout court — et l'ouverture à l'économie de marché ont libéré des énergies. Que ce soit sous forme d'actions collectives ou d'initiatives individuelles, des acteurs économiques n'investissent pas seulement des champs engendrés par la nouvelle constellation nationale, voire internationale, ils prennent aussi de plus en plus possession de certains secteurs de la vie économique et sociale où l'État a pendant longtemps joué un rôle prépondérant, sinon exclusif, secteurs tels que la santé et l'éducation. À titre d'exemple, on assiste à l'ouverture de cliniques et d'établissements d'enseignement (y compris supérieur) appartenant à des particuliers. De même, des activités jusqu'à une date récente réduites à une existence marginale commencent à faire partie intégrante de la vie économique. Ainsi, la consultance officialise désormais certaines pratiques — la rémunération de l'information — qui auparavant relevaient du domaine de l'informel, voire de l'illégal.

¹ Les réflexions qui suivent s'appuient sur des investigations effectuées au Sénégal entre 1994 et 1997 dans le cadre de l'opération "L'ajustement au quotidien : Les diplômés de l'enseignement supérieur à Dakar" (ORSTOM, Département CVD, Programme "Public/privé : opérateurs et interactions"). Une partie de ces investigations correspondent aux interrogations menées au sein de l'équipe AUPELF-UREF "Diffusion de l'innovation financière et réintermédiation de l'épargne informelle". Je tiens à remercier les autorités sénégalaises ayant permis ses recherches et toutes les personnes qui ont bien voulu se prêter à nos multiples questions. Mes remerciements vont aussi à mes collaborateurs Mamadou BIAYE et Henri MBENGUE, mes collègues du Centre ORSTOM de Bel-Air et tout particulièrement à Magatte BABOU, Romain BADJI, Bibata TINGA, Seydina O. SOKHNA et Danièle CORREA qui ont accepté de relever le défi d'aller à la rencontre des jeunes diplômés. Cf. BABOU, 1997, BADJI, 1997, CORREA, 1996 ainsi que mes propres articles cités en bibliographie.

Mais les évolutions économiques des quinze dernières années ont aussi approfondi la fracture sociale. Pour s'en rendre compte, il suffit d'écouter les discours des acteurs économiques et d'observer les Sénégalais dans leurs pratiques quotidiennes. Là aussi, on compte sur la société civile, censée servir de remède aux risques de marginalisation et d'exclusion de franges de plus en plus importantes de la population sénégalaise. Il s'ensuit une attitude bienveillante par rapport aux associations de toutes sortes ainsi que la prolifération d'ONG du Nord et du Sud et de structures d'intermédiation dans le champ humanitaire. Si ces organisations correspondent sans doute à une demande sociale et reflètent à leur manière un projet de société généré "par le bas", elles ne sont pas toujours dénuées de toute ambiguïté. En effet, on valorise la volonté humaine sans pour autant s'interroger sur le bien-fondé des mesures économiques qui sont ne serait-ce que partiellement responsables des maux dont souffre la société.

Dans ce double mouvement d'ouverture à l'économie de marché et de risques d'exclusion, les diplômés de l'enseignement supérieur jouent un rôle clé. Ceci est tout particulièrement vrai pour les économistes et gestionnaires dont les expériences nous serviront d'illustration. Ils divulguent les nouvelles normes et des comportements allant dans le sens d'une plus grande compétitivité. Dans un monde qui se complexifie, ils se présentent aussi souvent comme les nouveaux intermédiaires entre l'État, la société civile et les bailleurs de fonds. Dotés de ces attributions, les diplômés se forgent une nouvelle image qui tranche avec celle que pouvait se faire d'eux le public dans les années quatre-vingt, à la suite de "l'Opération maîtres".

On verra tout d'abord que dès la fin des années quatre-vingt, la société civile est des vœux des décideurs (1). L'avènement de cette société civile semble d'autant plus nécessaire que d'une part, les PAS ont fragilisé une proportion importante de la population sénégalaise (2), et que d'autre part, les attributions d'un État "ajusté" restent encore largement à définir (3). Les diplômés de l'enseignement supérieur, tout en comptant parmi les victimes des PAS, tirent un certain profit des recompositions provoquées par les PAS et participent aux nombreuses intermédiations liées à la complexification des rapports sociaux (4). Alors que certains signes indiquent qu'il y a effectivement émergence d'une société civile au Sénégal, de nouveaux rapports de forces s'installent, imprégnés moins par des appartenances dites traditionnelles que par des considérations professionnelles, voire carriéristes (5).

1 - État et société civile, une complémentarité souhaitée

À la faveur de la mondialisation de l'économie et de l'introduction de normes supposées universelles, un certain nombre d'expressions ponctuent le langage des média, expressions telles que compétitivité, productivité, culture d'entreprise, transparence, démocratisation,

gouvernance, citoyenneté. Souvent, ces expressions renvoient aux normes économiques et, accessoirement, à l'univers politique. Il en est de même du concept de société civile.

Si, en 1988, le parti socialiste au pouvoir souhaite " Gouverner pour la société civile " ², il entérine implicitement une opposition entre pouvoir politique et société civile. Mais il apparaît que dans un contexte de prééminence de l'économique, la société civile est largement dotée de responsabilités et de vertus économiques. Le document servant de guide pour l'élaboration du VIII^e Plan du Sénégal (1989-1995) est tout à fait explicite à cet égard. Dans leurs conclusions, les auteurs parient sur le foisonnement de petites et moyennes entreprises et sur l'auto-organisation des populations (SENEGAL, 1989 : 143-144) :

" ... cette stratégie de changement s'appuie[-t-elle] sur un enjeu majeur : la *transformation des rôles de l'État et de la société civile*, que l'on peut ainsi résumer :

— l'État "plus modeste et plus moderne" doit donner la *priorité aux tâches nobles de régulation*, de communication, d'imagination et de formation, pour accompagner ou susciter un processus collectif d'accumulation et de mobilisation des ressources et des capacités de la société civile, urbaine et rurale.

Il doit *reconnaître et soutenir l'émergence des groupements auto-organisés de production, des jeunes créateurs d'entreprises*, en convenant un *cadre juridico-financier* plus adapté à leurs besoins et à leur dynamisme et favorable au développement de leur productivité.

— La *société civile*, mieux formée et informée, plus responsable et performante, bénéficiant grâce au "moins et mieux d'État" d'un environnement intérieur plus concurrentiel, doit *multiplier les initiatives de production auto-organisées ou individuelles, formelles ou informelles*, innovantes ou répétitives, destinées à *conquérir les marchés*, depuis l'autosuffisance alimentaire locale et nationale, jusqu'à une meilleure spécialisation dans la compétition internationale en matière de services. " ³

L'entrepreneur, agissant seul ou en association, est par conséquent au centre des interrogations relatives à la société civile. Remarquons aussi que la société que les auteurs appellent de leurs vœux sera de plus en plus composée de citoyens. L'auto-organisation de la population urbaine doit aller de pair avec un changement des mentalités :

" ... il serait ainsi important de cultiver le sentiment d'appartenance des citoyens à des entités socio-spatiales homogènes (unités de voisinage, espaces de travail et de culture aptes à rendre la vie urbaine

² Article publié dans *Le Soleil* du 19.7.1988 (Voir aussi DIOP, DIOUF, 1990 : 418).

³ SENEGAL, 1989 : 143-144, souligné par nous. Voir aussi Annexe I.

plus communicative ...) " (SENEGAL, 1989 : 102).

Par conséquent, la "civilisation de la ville" (*ibid.*) implique que les individus tentent de s'affranchir de leurs communautés d'origine et de leurs statuts assignés, et qu'ils se définissent en fonction de catégories sociales et économiques auxquelles ils adhèrent plus ou moins librement.

Bien entendu, il s'agit ici tout d'abord d'une évolution souhaitée il y a une décennie par des intellectuels sénégalais, rédacteurs du rapport. La réalité telle qu'elle peut être observée de nos jours est beaucoup plus complexe. Des métissages entre l'ancien et le nouveau s'opèrent, parfois dans la douleur.

Ajoutons aussi que depuis la rédaction du document cité, certaines évolutions ont donné des impulsions inattendues au changement des représentations relatives à l'État et aux potentialités des individus. Le démantèlement du bloc soviétique tout d'abord. Désormais, l'hégémonie des principaux pays industrialisés n'est plus contestée et la crédibilité des recettes de la Banque mondiale et du FMI semble gagner du terrain.

L'introduction du pluripartisme dans un grand nombre de pays au sud du Sahara ensuite, permettant aux Africains de prendre conscience que les anciens dignitaires peuvent être détrônés sans qu'il y ait nécessairement effusion de sang.

En ce qui concerne enfin plus particulièrement le Sénégal même et ses partenaires, tout en se faisant plus discrète, la présence de l'ancienne puissance coloniale reste plus que palpable. Cette présence se manifeste, entre autres, dans le domaine de l'aide au développement où la France continue à être le premier donateur du Sénégal, octroyant, en 1995, la somme de 132 milliards F.CFA (AMBASSADE DE FRANCE AU SENEGAL, 1996)⁴. Ceci étant, alors que les États-Unis ne sont que le cinquième bailleur de fonds — devancés non seulement par l'ancienne métropole, mais aussi par l'Allemagne, le Japon et l'Arabie saoudite — l'américanophilie des Sénégalais est un fait. C'est désormais sur les États-Unis que comptent de nombreux jeunes Sénégalais pour réaliser leur rêves d'ascension sociale⁵. La politique de communication particulièrement efficace de la part des États-Unis, politique consistant à distiller dans les médias des informations entretenant le mythe du *self-made man* américain, y est sans doute pour beaucoup. Et la visite du président des USA en mars 1998 ainsi que l'ouverture à Dakar d'une antenne de la Chambre de commerce américaine ne sont que deux éléments parmi d'autres susceptibles d'encourager cette

⁴ soit 1,32 milliard Francs français ou 200 millions Euros (au taux de 6,60).

⁵ ... en participant, par exemple, à la Loterie permettant de gagner la fameuse "Green Card", privilège qui sera accordé en 1998 à 4 000 Sénégalais (Source : documents provenant de l'Ambassade des USA à Dakar et "Loterie des visas pour les États-Unis : Les candidats deviennent timbrés", *Walfadjri*, 16.3.96). Le phénomène de l'américanophilie ne concerne pas seulement les Sénégalais de situation modeste. On constate à l'heure actuelle, qu'un certain nombre d'intellectuels tournent le dos à la France, en dépit des discours tenus par les adhérents de la francophonie.

évolution.

2 - Ajustement structurel et main-d'oeuvre

2.1 - Les PAS, un ajustement par la main-d'oeuvre

Les effets que l'on a généralement tendance à attribuer aux programmes d'ajustement structurel méritent une remarque préalable. On sait que l'évaluation de ces programmes pose des problèmes méthodologiques de taille (HOEVEN, KRAAIJ, 1994). Étant donné que l'on ignore quelle serait la situation actuelle de tel ou tel pays sans PAS, il serait erroné d'imputer aux mesures suggérées par les bailleurs de fonds toutes les difficultés que connaît la vie économique et sociale. En ce qui concerne le Sénégal, une chose est certaine : dès les années 70, le tableau de bord de son économie se présentait tel que des mesures d'assainissement s'imposèrent. Le pays était sur-endetté, son appareil productif sur-dimensionné par rapport au marché, les produits nationaux surprotégés, les entreprises et la fonction publique caractérisées par des sureffectifs.

Ces réserves faites, on estime qu'en dépit des atouts dont disposait initialement le Sénégal, les performances des PAS se situent largement en-dessous des espoirs placés en eux (BERTHELEMY, 1996 ; DURUFLE, 1994 ; HOEVEN, KRAAIJ, 1994). Bien que l'on enregistre le retour de la croissance au niveau national — 4,8 % en 1995, 5,2 % en 1996, 5,6 % en 1997 —, on peut se demander quand sonnera effectivement l'heure du "Sénégal futur "tigre" d'Afrique"⁶. Les faibles performances des PAS ont bien entendu un coût social, dimension à laquelle les bailleurs s'intéressent depuis un certain nombre d'années, ce qui explique, entre autres, les programmes de lutte contre la pauvreté. Ce coût ne se répercute pas seulement sur l'emploi — et partant, sur la distribution des revenus —, mais aussi sur l'éducation et la santé, domaines sensibles s'il en est.

Quels sont les grandes orientations des PAS tels qu'ils sont appliqués à l'économie sénégalaise depuis bientôt vingt ans ? Ces programmes comportent deux volets qui *a priori* se suivent dans le temps. Le premier vise le rétablissement des grands équilibres macro-économiques, celui de la balance des paiements et celui des finances publiques⁷. Pour cela, il s'agissait d'améliorer la productivité de l'industrie et de l'agriculture, ainsi que de limiter les dépenses de l'État tout en orientant les finances publiques vers des dépenses propices à la croissance économique. Le second volet tend à enraciner la libéralisation comme nouvelle logique du développement, d'où l'adoption d'un certain nombre de programmes sectoriels.

⁶ Samba Thiam, ancien représentant du FMI à Dakar dans *Le Journal de l'Économie*, n° 80, 12.8.97 : " Je pense d'abord que dans une dizaine d'années ..., on parlera de certains tigres d'Afrique et j'ai la pleine conviction qu'un pays comme le Sénégal peut réellement faire partie du peloton de tête des pays leaders en Afrique. "

⁷ D'où la Nouvelle politique industrielle, la Nouvelle politique agricole, le Programme de privatisation et le Programme triennal d'investissements publics.

Parallèlement, les différentes réformes structurelles ont rendu nécessaire l'adaptation des instruments de la politique de la monnaie et du crédit, d'où l'assainissement du secteur bancaire. Laissons pour le moment de côté les mesures sectorielles pour nous intéresser aux grands traits des PAS pratiqués prioritairement jusqu'à la fin des années quatre-vingt.

En ce qui concerne tout d'abord l'appareil industriel, vétuste et surdimensionné, il fallait le rendre plus compétitif non seulement sur le marché national, mais aussi à l'exportation, pour compenser l'étroitesse des débouchés intérieurs. Estimant ne serait-ce qu'implicitement que la seule disponibilité de fonds pouvait induire le développement souhaité, les décideurs poussaient à l'investissement en capital technique (BERG, 1990 ; VALETTE, 1990). Comme on aurait dû s'y attendre, l'empressement des industriels à effectuer ces investissements productifs fut faible. Les véritables problèmes des industriels n'étaient pas ceux que les décideurs tendaient à leur prêter, mais concernaient plutôt le coût élevé et la faible productivité de la main-d'oeuvre⁸, ainsi que la cherté des facteurs techniques de production⁹. Agir sur les inputs techniques (eau, électricité) s'avéra délicat puisqu'ils génèrent des recettes fiscales substantielles et jusqu'à une date récente, ils étaient fournis par des sociétés nationales, d'où une double source de recettes pour les finances publiques¹⁰. Par conséquent, les réformes devaient se porter prioritairement sur la main-d'oeuvre.

De son côté, l'État devait veiller à une meilleure utilisation de ses ressources. Parmi les mesures allant dans ce sens figurent la suppression de nombreuses subventions, dans le domaine agricole surtout, et le désengagement de l'État par rapport à des entreprises publiques devenues un lourd fardeau pour ses finances. Le nombre d'entreprises avec une participation majoritaire de l'État est tombé de 86 en 1982 à 40 en 1993, certaines des entreprises ayant été fermées, d'autres privatisées. La première vague des privatisations a rapporté aux caisses de l'État 20 milliards de F.CFA. Début 1997, 19 sociétés furent considérées comme étant privatisables et les décideurs ont commencé à se pencher sur le sort des trois "S", SONEES (eau, scindée en une société nationale de patrimoine et une société privée

⁸ Au Sénégal, le salaire horaire est 67 % plus élevé que dans la moyenne des pays de la zone franc et deux fois plus élevé que dans les pays africains hors zone franc (Conseil national du patronat du Sénégal cité in BEDENBECKER *et al.*, 1996 : 293). On peut aussi donner l'exemple des produits halieutiques, premier poste d'exportation. En France, le poisson importé de la Thaïlande est plus compétitif que celui du Sénégal, malgré l'absence de subvention et de droits d'entrée pour les produits thaïlandais. Par kilogramme de thon mis en boîte, le coût de la main-d'oeuvre thaïlandaise est de moitié inférieure. De même, pour deux cimenteries de taille comparable, l'une en France, l'autre au Sénégal, le coût de la main-d'oeuvre sénégalaise est de 40 % plus élevée (J. P. BARBIER, *Réflexions sur la compétitivité, comparaisons Afrique-Asie*, Paris, CCCE, mai 1989 et D. LOGEAY, *L'industrie sénégalaise : Perspectives après la NPI*, Paris, CCCE, janvier 1990, cités par BERTHELEMY, 1996 : 117).

⁹ Au Sénégal, l'électricité industrielle coûte 44 % plus cher que dans les autres pays de la zone franc, l'eau 31 % (CNPS, cité in BEDENBECKER *et al.*, 1996 : 293).

¹⁰ En 1990/91, les ressources au titre de la filière pétrolière représentaient environ 20 % des recettes de l'État (calculs à partir de BERTHELEMY, 1996 : 133). Depuis l'ouverture de la SONATEL (Société Nationale des Télécommunications) aux investisseurs privés, les tarifs ont commencé à baisser.

d'exploitation), SONACOS (huile, privatisation en cours de négociation), SONATEL (téléphone). Le passage de cette dernière entre les mains du secteur privé — 33 % appartiennent désormais à France Télécom — a rapporté à l'État près de 80 milliards de F.CFA. Bien entendu, ces mesures ont, elles aussi, des répercussions sur l'emploi, d'où des réticences formulées par le personnel, parfois de manière violente ; à moins que les indemnités en cas de départ volontaire soient telles qu'il faille fixer des critères pour sélectionner les candidats ...¹¹.

Pour ce qui est de la fonction publique proprement dite, on peut rappeler l'incitation au départ volontaire des fonctionnaires et le plan Sakho-Loum d'août 1993 réduisant de 15 % les salaires de la fonction publique¹², baisse cependant compensée l'année suivante, après la dévaluation du F.CFA. En 1997 les agents de l'État sont légèrement moins nombreux qu'en 1989, soit 65 650 (contre 67 000) (SENEGAL, 1995). Par contre, le rapport numérique est maintenant plus favorable aux cadres, ce qui peut être interprété comme une concession faite aux nombreux diplômés de l'enseignement supérieur. Si en 1983, on comptait 5 % des fonctionnaires dans la catégorie A — correspondant en gros aux diplômés de l'enseignement supérieur —, leur proportion atteint désormais 11 %.

En ce qui concerne le secteur bancaire, il a été profondément affecté par la crise économique et financière du continent et handicapé par une gestion souvent clientéliste et patrimoniale. À la fin des années 80, les banques sénégalaises ont été soumises à une restructuration sans précédent. Il ne s'agissait pas seulement d'assainir le secteur par rapport à l'environnement économique national et international, mais aussi de se conformer davantage aux règles de l'orthodoxie bancaire. Sur les dix-huit institutions bancaires que comptait le pays à l'époque, toutes les banques de développement ont été liquidées et seules subsistent à l'heure actuelle huit banques commerciales.

Étant donné les différents obstacles qui s'opposaient à des réformes structurelles en profondeur et ceci notamment dans le domaine industriel, les mesures d'ajustement ont avant tout frappé la main-d'oeuvre. On évalue à 5 400 le nombre d'emplois supprimés dans le secteur industriel (VALETTE, 1990), soit 20 % de ses effectifs. 4 000 départs volontaires ont été enregistrés dans la fonction publique. On estime à environ 1 000 le nombre d'emplois supprimés suite à la restructuration bancaire¹³. Le chiffre de 20 000 emplois perdus, au cours des années 80, dans le cadre de restructurations et de la libéralisation de l'économie paraît réaliste (M. DIOUF, 1992). Ce chiffre

¹¹ Ainsi, 300 travailleurs de la SONATEL ont bénéficié des mesures de départ volontaire : 60 mois de salaires bruts, sept ans de cotisations-retraite anticipées, franchise de 20 000 F.CFA sur les factures de téléphone, etc. Il semblerait que l'indemnité puisse atteindre 35 millions pour les cadres supérieurs ("Départs volontaires juteux à la SONATEL : 10 à 35 millions à chaque partant", *Sud*, 6.2.97).

¹² Cette réduction s'ajoute au plafonnement du pouvoir d'achat des fonctionnaires constaté pendant les années 80 (DURUFLE, 1994 : 77).

¹³ "Ajustement, agriculture, emploi : Des Ong tirent les leçons", *Sud*, 15.11.93. L'article fait état de 16 200 pertes d'emplois jusqu'en 1992.

correspondrait à 16 % des salariés du pays en 1990 (FALL, 1997 : 11). À notre connaissance, on ne dispose pas d'une actualisation des données.

2.2 - L'emploi et la précarité au quotidien

Une précision s'impose tout d'abord lorsque l'on s'intéresse, dans un pays comme le Sénégal, à l'emploi et à son corollaire, le chômage. Comme d'autres concepts, celui du chômage — c'est-à-dire la disponibilité et la recherche d'un emploi — ne rend qu'imparfaitement compte des réalités socio-économiques. D'une part, il n'existe pas de véritable statut de chômeur ; les personnes sans emploi ne sont pas indemnisées et ne bénéficient pas non plus de la part des employeurs potentiels d'un traitement différencié en fonction de la durée du chômage, de leur sexe ou de leur âge. D'autre part, l'oisiveté étant condamnée par la société, de nombreux individus sans véritable activité professionnelle prétendent être "dans les affaires" ... informelles, s'entend. Ce phénomène frappe de plus en plus aussi ceux qui, possédant un diplôme de l'enseignement secondaire, voire supérieur, pouvaient traditionnellement prétendre au salariat, dans la fonction publique notamment. Plus que pour d'autres catégories de la population, il conviendrait de raisonner à leur sujet moins en termes de chômage qu'en termes de sous-emploi. On y reviendra.

Les données dont on dispose en 1998 sur la situation de l'emploi sont partielles, car il n'existe pas d'appareil statistique opérationnel en la matière et aucune institution publique ou privée ne comptabilise les demandeurs d'emploi. L'une des principales sources de renseignements s'appuie sur des données collectées en 1991 dans la région du Cap-Vert (région de Dakar) (SENEGAL, 1991), données confirmées par des études spécifiques plus récentes (PARTENAIRES, 1996, NDAO, 1996).

La région de Dakar compte, en 1991, environ 1,1 million d'individus en âge de travailler, soit 80 % de plus qu'en 1976. Dans cette population, le taux d'activité — mettant en rapport les actifs, qu'ils soient occupés ou chômeurs, et les individus en âge de travailler — tend à augmenter, phénomène qui est essentiellement dû à la féminisation de l'emploi. En effet, une femme sur trois travaille en 1991, contre une sur six quinze ans auparavant.

Cette évolution va de pair avec la précarisation des emplois. Selon une enquête menée auprès de 60 entreprises industrielles (PARTENAIRES, 1996), le personnel saisonnier et temporaire a tendance à augmenter, que ce soit en termes absolus ou relatifs. Sa proportion par rapport à l'ensemble des effectifs dans l'industrie est passée de 39 % en 1992 à 46 % en 1995. La même évolution est perceptible dans le secteur des BTP. Et pourtant, ces données sectorielles ne concernent que la pointe émergée de l'iceberg et renvoient à un phénomène plus général, celui de l'informalisation de l'économie (BERG, 1990, DURUFLE, 1994, FALL, 1997, GOREUX, 1992, LACHAUD, 1994-a et 1994-b).

En ce qui concerne le chômage proprement dit, il frappait en 1991 un actif sur quatre dans la région de Dakar. Il touche de plus en plus les femmes et la population des moins de 35 ans, car 32 % parmi eux se déclarent être au chômage en 1991. Alors que la durée moyenne du chômage est de trois ans, un chômeur sur cinq est sans emploi depuis plus de cinq ans. La moitié des chômeurs sont à la recherche d'un premier emploi.

Qu'en est-il des diplômés de l'enseignement supérieur ? Parmi eux, le chômage se situait, en 1991, en-dessous de la moyenne dakaroise (18 % contre 25 %). Partant de l'hypothèse que la progression du chômage est identique dans tous les groupes de la population, soit près de 13 % par an, environ 8 000 diplômés de l'enseignement supérieur seraient à la recherche d'un emploi en 1997. Le chômage relativement réduit parmi ces derniers mérite cependant d'être confronté au sous-emploi des diplômés exerçant une activité économique : parmi eux, un sur quatre peut être considéré comme sous-employé, taux qui situe ce groupe largement au-dessus de la moyenne (18 %). Plus que le chômage en tant que tel, c'est cette deuxième caractéristique qui mérite une attention particulière.

Souvent, les diplômés de l'enseignement supérieur contournent une situation de chômage en saisissant des opportunités permettant la poursuite de leur formation :

" ... Je me suis dit qu'il n'y a pas de raison que je continue de chômer, tant que je ne trouve pas de travail, je vais essayer de me former davantage. J'ai fait le concours d'entrée à l'Institut ..." [A.D., maîtrise en 1990, aujourd'hui sous contrat auprès d'une organisation internationale, projet de thèse, de préférence au Canada].

Il est primordial de quitter le domicile tous les matins, signe manifeste d'une activité professionnelle et garantie contre tout manque de considération de la part de personnes moins bien formées, y comprises celles partageant le même toit :

" ... l'essentiel c'est que je ne sors pas pour mendier et si je sors on m e respecte parce que j'ai chôme ici pendant deux ans, même ceux avec qui je loge ne savent pas que je chômais... Qu'est-ce que je fais ? Je suis dans les activités, l'essentiel je ne vole pas [rires], mais je m e débrouille, je suis toujours en activité..." [A.T., maîtrise en 1993, aujourd'hui intermédiaire auprès de l'administration, s'occupe de transferts d'argent effectués par des émigrés sénégalais, responsable d'un GIE dans le bâtiment].

Certes, il est socialement valorisant d'être occupé, mais rien n'échappe à la sagacité populaire, d'où des moqueries au sujet de tous ceux qui "se font pris" pour dissimuler le niveau réduit de leur occupation effective ...

Les problèmes d'emploi se répercutent bien entendu sur le niveau de vie des populations. Ainsi, en 1991/92, un tiers des Sénégalais ne furent pas en mesure de couvrir leurs besoins caloriques (2 400 calories par jour)¹⁴. Si la pauvreté est encore essentiellement un phénomène rural, il n'en reste pas moins qu'à Dakar, un ménage sur huit doit être considéré comme étant pauvre¹⁵ et que l'on assiste au tassement des revenus urbains. À ce propos, un phénomène relativement nouveau peut être observé : de plus en plus, ce sont les couches moyennes — dont sont souvent issus les diplômés — qui craignent pour le maintien de leur pouvoir d'achat, avec tout ce que cela implique comme difficulté à répondre à la demande sociale de redistribution.

3 - L'État "ajusté"

3.1 - Les fonctions régaliennes de l'État développeur en cause

Au lendemain de l'indépendance, l'État ne devait pas seulement suppléer au secteur privé national, embryonnaire en face des entreprises à capitaux étrangers, il avait aussi des attributions spécifiques qui concernaient des domaines tels que la sécurité, la justice, l'éducation, la santé, les infrastructures. Pour remplir ces fonctions régaliennes, il fallait de plus en plus de ressources. Or, depuis les années soixante-dix, ces ressources ne sont plus à la hauteur des ambitions des décideurs, d'où la nécessité du "moins d'État", phénomène que l'on peut illustrer à travers les infrastructures de transport, la santé et l'éducation.

Tout d'abord, si l'on a l'habitude de voir passer entre les mains du privé des secteurs tels que l'industrie, on remarquera que désormais même des questions relatives aux infrastructures de transport sont confiées au secteur privé. Le PAST (Programme d'ajustement sectoriel des transports, 1991-1996) va dans ce sens. Portant sur près de 400 millions \$, soit 240 milliards F.CFA, ce programme sectoriel est le plus lourd parmi ceux composant le deuxième volet des mesures d'ajustement¹⁶. On envisage, entre autres, la privatisation de l'entretien routier et l'assouplissement des procédures de passation des marchés publics. Un rôle primordial revient à l'AGETIP (Agence d'exécution des travaux d'intérêt public), structure privée de type ONG qui sous-traite au secteur privé des travaux auparavant attribués directement par la fonction publique. Compte tenu de l'impartialité et de la transparence — autrement dit de l'absence de corruption —, il semblerait que "les prix unitaires [soient] inférieurs de 5 à

¹⁴ Données collectées au moment des récoltes, la période la plus prospère de l'année (BANQUE MONDIALE, 1995 : 1,2).

¹⁵ En 1991/92, le seuil de pauvreté se situe dans la capitale du Sénégal à une dépense mensuelle de 5 610 F.CFA par adulte. Cf. aussi : "Mendicité : Plus de vingt mille emplois", *Walfadjri*, 22.3.96 ainsi que DIOP, 1996.

¹⁶ Les autres programmes concernent l'agriculture (PASA, près de 100 millions \$), la compétitivité du secteur privé (PASCO, 40 millions \$) et l'appui au secteur privé (PASP) (Cf. CFCE, 1996 : 118-121).

40 % à ceux que l'administration obtient par la voie d'appels d'offres officiels" (BANQUE MONDIALE, 1994 : 50). Les travaux liés au Canal de Cayor sont, eux aussi, tout à fait caractéristiques à cet égard. Pour ce projet d'un coût de 225 milliards F.CFA, on semble s'acheminer vers la formule du "boot" (build, operate, own, transfere).

Deux secteurs relevant eux aussi des fonctions régaliennes, paraissent avoir particulièrement pâti de la réduction des dépenses, la santé et l'éducation. Ces secteurs sont d'autant plus sensibles qu'ils sont, en quelque sorte, portés par les tendances démographiques.

Pour ce qui est de la santé, les dépenses publiques par habitant sont tombées de 0,9 % du PNB en 1980/81 à 0,67 % en 1989/90 (BEDENBECKER *et al.*, 1996 : 442 ; BANQUE MONDIALE, 1995 : 1,42)¹⁷. Cela dit, on semble souvent oublier que la diminution de l'effort de l'État en matière de santé est antérieure aux programmes d'ajustement structurel, car en 1960, les dépenses de santé publique représentaient 1,5 % du PNB. Depuis l'accès à l'indépendance, les populations sont donc amenées à compenser par des efforts de plus en plus grands la dégradation des soins publics (BANQUE MONDIALE, *ibid.*).

La situation de l'éducation est légèrement différente. En 1996/97, l'État sénégalais consacre à l'éducation environ 33 % de son budget, soit 87 milliards F.CFA, contre moins de 25 % dans les années soixante-dix et quatre-vingt. Le choix des décideurs semble avoir été le maintien du ratio dépenses d'éducation/PIB à 4 %. Or, si l'on sait que 93 % des dépenses du ministère concernent les rémunérations et que la population en âge scolaire augmente à un rythme annuel de plus de 4 %, on imagine bien quelle peut être la qualité des outils pédagogiques, de l'infrastructure matérielle et, partant, de l'enseignement dispensé. Une dernière remarque s'impose, relative à la répartition des dépenses entre les différents niveaux d'enseignement. Si le Sénégal s'est toujours félicité du grand nombre de ses intellectuels, leur formation coûte chère à la société. En effet, en 1991/92, l'État dépense 19 fois plus par étudiant que par élève du primaire, contre 13 fois en 1986/87¹⁸.

Il semble instructif de voir comment l'État en tant qu'employeur fait usage de la flexibilité du travail évoquée ci-dessus, pour limiter ses dépenses d'éducation primaire. Depuis 1995, et ceci pour une période de quatre ans, 1 200 jeunes signent à la rentrée scolaire un contrat de deux ans, renouvelable une fois, pour servir l'État en tant que "volontaires de l'éducation". Alors que le BFEM — il sanctionne dix années de scolarité — est requis pour se présenter aux concours, au niveau national, trois sur cinq candidats retenus auraient le niveau bac, un sur cinq un diplôme de

¹⁷ Lorsqu'on sait que les salaires représentaient, en 1981/82, 65 % du budget de la santé, pour atteindre 74 % en 1989/90, on mesure les difficultés devant lesquelles se trouvent les décideurs.

¹⁸ Sources : BEDENBECKER *et al.*, 1996 : 442 ; OCDE, 1996 : 68,69 ; " Livre blanc sur l'école : À la croisée des chemins ", *Le Soleil*, 26.5.97 : BANQUE MONDIALE, 1995 : 1,49.

l'enseignement supérieur¹⁹. À Dakar tous les candidats retenus, soit 60 au total, ont suivi des enseignements à l'université, dont sept sur dix au moins jusqu'à la licence²⁰. Ces "volontaires" ne bénéficient pas de garantie d'embauche et sont rémunérés moyennant une "bourse" de 50 000 F.CFA, soit la moitié du salaire d'un instituteur en début de carrière. Alors qu'en 1995, cette mesure a rencontré de vives protestations de la part des enseignants en poste qui craignaient non seulement la dévalorisation de leur profession, mais aussi la concurrence de jeunes intellectuels, les décideurs reçoivent maintenant même l'appui de l'Unesco qui prône l'institution d'un service civique national permettant aux jeunes diplômés d'enseigner "moyennant une simple indemnité". Et le ministre d'insister sur "la philosophie du volontariat mondialement admis"²¹.

D'une manière générale, on sait que, face à une croissance démographique de 2,7 %, croissance qui avoisine les 4 % dans les centres urbains, la stabilisation du chômage aurait nécessité, depuis 1988, la création annuelle d'environ 100 000 emplois. L'objectif volontariste que s'est fixé le gouvernement consiste à créer 20 000 emplois par an, soit un cinquième de ce qui serait socialement nécessaire. Les résultats annoncés dans les médias se situent bien en-dessous de cet objectif souhaité... En effet, souvent, les mesures censées générer de l'emploi revêtent un caractère politique flagrant et leur réalisation concrète est plus qu'hypothétique²². Sans aucun doute, ces difficultés sont à mettre en relation avec la faiblesse des moyens dont dispose le Ministère de l'emploi et du travail qui oeuvre dans l'ombre du tout-puissant Ministère de l'économie, des finances et du plan : 400 millions de F.CFA dont 85 % concernent les salaires²³. Il n'en reste que la crédibilité de l'État s'en trouve forcément atteinte.

3.2 - L'État discrédité

Les conséquences de cet affaiblissement par rapport aux rôles traditionnels de l'État sont multiples.

Tout d'abord, c'est la fonction distributive de l'État qui est remise en question. Cette évolution s'explique non seulement par la diminution relative du nombre des employés de l'État par rapport à la main-d'oeuvre

¹⁹ Cf. " Les 1 200 volontaires en formation lundi ", *Le Soleil*, 22-23.7.95. Lorsque l'organisation de concours se heurte à des obstacles telle que la grève des surveillants, les candidats sont retenus en fonction de leur diplôme, en partant du diplôme le plus élevé, ce qui avantage les "maîtrisards".

²⁰ Dès leur sélection en 1995, les "volontaires" de Dakar se sont constitués en association, entre autres, pour empêcher leur affectation en milieu rural. On peut se demander si cette organisation n'est pas à l'origine du non-recrutement de "volontaires" en 1996.

²¹ Conclusion des Assises de l'Afrique du 6 au 10.2.1995. Cf. " Volontaires de l'éducation : Le soutien de l'Unesco ", *Walfadjri*, 13.12.95, ainsi que " Volontaires de l'éducation - SUDES contre gouvernement : Piques et répliques devant le BIT ", *Walfadjri*, 23.7.97.

²² À titre d'exemple : " Me Wade face à la presse : 24 000 emplois pour les jeunes ", *Sud*, 17.9.96, ou bien : " Propreté de Dakar : Le Maire promet 10 000 emplois ", *Sud*, 23.9.95.

²³ " Budget 97 : Des milliards de la diplomatie au saupoudrage des ministères ", *Sud*, 7.12.97.

sénégalaise dans son ensemble, mais aussi par la faiblesse des salaires de la fonction publique, salaires qui restent souvent en-dessous du niveau que l'on peut observer dans le privé. Par conséquent, pour maintenir un niveau de vie satisfaisant, la pluriactivité s'impose²⁴. De plus, il convient de tenir compte de la plus grande transparence dans la gestion publique, réclamée par les bailleurs de fonds (cf. l'exemple de l'AGETIP). La restructuration bancaire n'est pas non plus étrangère à cette évolution. En effet, l'exigence d'une plus grande orthodoxie de gestion devrait, théoriquement, interdire des pratiques dont faisaient objet les banques d'État²⁵.

Ce n'est pas seulement l'image du fonctionnaire qui est ternie, mais aussi celle de l'intellectuel tout court, d'où une amertume indéniable parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, diplômés jadis courtisés pour entrer dans la fonction publique. Amertume tout d'abord à l'égard d'un État qui, après avoir consacré des sommes importantes — un diplôme de maîtrise en sciences économique coûte 43 millions F.CFA (430 000 Francs français), soit 160 fois le PNB par habitant (DIAGNE, DAFPE, 1997 : 23) —, n'est pas en mesure d'aller jusqu'au bout de sa démarche, mais aussi amertume par rapport à l'inadéquation entre formation et emploi, à l'impossibilité de répondre aux attentes des proches, au prestige que conférait jadis un diplôme universitaire désormais dévalorisé. Voilà comment l'a exprimé l'un de mes interlocuteurs, aujourd'hui "volontaire de l'éducation nationale" :

" On vous donne 50 000 Francs par mois. Tu travailles avec des personnes, vous travaillez dans une école, tu es maîtrisard, eux, ils ont le Bfem, ils touchent trois fois plus que toi. Toi, tu es trois ou quatre fois plus diplômé qu'eux, ils touchent trois fois plus que toi. Vexant parce que tout simplement par rapport à ton niveau, même s'ils t'avaient employé au niveau du secondaire, ce serait mieux vu.... Mais tu es employé à l'élémentaire, donc, au plus bas niveau. Là, il y a ta dignité, ton amour propre et puis, ce qui est encore plus grave, ça te remet en cause. ... Tu te remets en cause sans t'en rendre compte parce qu'on te demande de faire des choses qui demandent un mécanisme. Ça ne demande pas une réflexion intellectuelle, ça demande un mécanisme. Tu n'y parviens pas, parce que tu n'étais pas préparé, et comme tu n'y parviens pas et ce sont des choses les plus élémentaires, donc, tu te remets en cause, tu te dis : Est-ce que vraiment j'ai le diplôme ? Est-ce que j'ai la valeur ?... Chaque jour tu es blessé dans ton amour propre, dans ce que tu as de plus cher. Tu restes quatre ans,

²⁴ Comme le dit l'une de mes interlocutrices : " Comment veux-tu respecter un prof de fac qui court derrière un car rapide ? " Les "cars rapides" sont les moyens de transport collectif les plus répandus à Dakar, le coût d'un trajet s'élevant généralement à 100 F.CFA. Voir aussi : " La galère des fonctionnaires : Ils s'endettent pour survivre ", *Sud*, 2.3.96.

²⁵ À l'époque de la restructuration bancaire circulait à Dakar une liste — apparemment non démentie par les banques — comportant les noms et les numéros de compte des débiteurs. Parmi eux, figuraient de nombreux hommes politiques. Cf. " Banques en faillite : 2,5 milliards pour 5 ministres ", *Sud hebdo*, 8.8.91. 2,5 milliards correspondaient alors à 50 millions Francs français.

tu ne peux même pas acheter quelque chose, tu ne peux pas participer à la maison. Tu sais, c'est difficile ça. Tu ne peux même pas acheter un slip pour toi. Tu as un slip usé, il faut demander à maman. Tu sais chez nous les Africains, tu ne peux pas extérioriser, c'est très difficile et chez nous le social est très tenant, c'est très lourd, le social. Chez nous, le social est très lourd." [A.S., maîtrise en 1991, 33 ans, "volontaire de l'éducation nationale" dans une banlieue populaire de Dakar].

Il apparaît que la dévalorisation du diplôme universitaire doit être mise en relation avec le quasi-échec de "l'Opération maîtrisards", ce projet censé intégrer dans le monde du travail les diplômés de l'enseignement supérieur (dont surtout des économistes et juristes) et créer de toutes pièces des "capitaines d'industrie". La lourdeur des investissements — 5,5 milliards F.CFA — et la petitesse des résultats sont restées dans la mémoire des Sénégalais (BAUMANN, 1996-a ; SARR, 1989) :

"Même maintenant, je dis, il y a des gens qui me disent "Oh ces gens, ils ne vont pas réussir, on leur a donné 50 millions, ils n'ont pas réussi, donc ils ne réussiront jamais ! Donc, pour eux, c'est normal. Il y a eu l'argument que ces gens qui ne savaient rien, qui ne pouvaient pas réussir, 50 millions, ...on leur a donné des véhicules neufs, ils n'ont pas réussi, ils n'ont pas réussi ! [...] Nous au moins, nous avons cherché sur le marché du travail et on savait qu'il n'y avait rien, les banques ne voulaient pas de nous, d'autres disaient que c'est des gens qui vont venir et nous créer des problèmes parce qu'ils sont compliqués, ils se diront diplômés de l'Enseignement Supérieur pour nous réclamer un salaire extraordinaire, etc., donc ils ne voulaient pas de nous." [I.N., maîtrise en 1983, actuellement agent de crédit dans une structure d'intermédiation financière].

En même temps, cette nouvelle constellation conduit à penser autrement la prise en charge par l'État et travail intellectuel. Jusque dans les années quatre-vingt, le diplômé trouvait quasiment normal d'entrer dans la fonction publique :

"Notre problème à l'époque, il faut le reconnaître, était que nous avions pensé qu'au sortir de l'université il fallait attendre que le gouvernement nous case quelque part, dans un ministère ou ailleurs. Mais très tôt nous avons compris que le gouvernement n'avait plus cette possibilité de recruter du personnel ..." [B.F., maîtrise en 1982 et ancien bénéficiaire de "l'Opération maîtrisards", aujourd'hui consultant].

De nos jours, les discours traduisent des réalités tout autres :

"Mais prenez mon cas, aujourd'hui je suis prêt, si j'ai une cantine, à aller au marché et vendre, alors qu'à la sortie de l'université de Dakar, je pensais être un gros patron, mais depuis un certain temps je

démystifie tous ces problèmes-là. Je dis bien qu'aujourd'hui je suis prêt à devenir un agent commercial, et vous voyez bien que je suis agent de crédit à [...]." [I.N., maîtrise en 1983, actuellement agent de crédit dans une structure d'intermédiation financière].

"Voilà, finalement, on est dans tout, et à force de continuer je me suis rendu compte qu'il y a énormément de choses à faire, même en terme d'intermédiation. J'ai des amis qui sont dans des ONG, qui m'appellent pour me dire nous voulons deux micro-ordinateurs, des fournitures de papier, mais est-ce que vous ne pouvez pas faire l'intermédiation avec une société de la place. Je me déporte, je me cherche une intermédiation, ils me paient ma commission automatiquement et puis, le tout est parti. Donc finalement, on est dans beaucoup de choses, parce que le cabinet [de conseil juridique] n'a pas encore pris forme pour nous permettre de nous spécifier dans tel ou tel secteur. Moi, on essaie de toucher à tout ... [B.G., maîtrise en 1992, formation en droit des affaires, formation en sciences politiques en cours ; conseil juridique].

4 - Les diplômés du supérieur : précarité et métiers d'intermédiation

4.1 - Être diplômé de l'enseignement supérieur en 1997

Pluriactivité, débrouille, enquêtes menées pour telle ou telle ONG, intermédiations de toutes sortes semblent être les caractéristiques de l'emploi des diplômés à la fin des années quatre-vingt-dix, soit quinze ans après "l'Opération maîtrisards".

Des investigations menées auprès d'un échantillon d'une cinquantaine de jeunes économistes et gestionnaires permettent de confirmer cet état des choses (Cf. Annexe II pour les questions méthodologiques). Parmi eux, la moitié ont un diplôme de maîtrise en économie ou en gestion, diplôme acquis entre 1991 et 1993 à la Faculté de Sciences économiques et de gestion (FASEG de l'Université Cheikh Anta Diop, UCAD). Les autres ont obtenu un titre équivalant à un "bachelor" dans un établissement privé de formation supérieure en gestion, établissement que nous appelons par commodité ISCo²⁶; ces diplômés appartiennent aux trois promotions que connaît l'ISCo depuis sa création (1994 à 1996). Cet échantillon étant limité, il serait prétentieux d'attribuer aux données des caractéristiques statistiquement représentatives. Cela dit, parallèlement, des investigations fines ont été menées auprès d'une cinquantaine de diplômés de l'UCAD (maîtrise en sciences économiques ou gestion obtenue entre 1982 et 1996), investigations complétées par des entretiens approfondis auprès d'une vingtaine d'opérateurs économiques et responsables d'organismes publics et parapublics (responsables en ressources

²⁶... ce qui pourrait être le sigle d'un hypothétique Institut Supérieur de Commerce. Pour les formations supérieures proposées au Sénégal, voir LY, LEROY, 1995.

humaines, financiers, responsables d'établissement privés de l'enseignement supérieur et de structures d'appui au secteur privé, etc.). Il apparaît que les conclusions que l'on peut tirer de cet ensemble de travaux vont dans le même sens.

Nous analyserons plus loin les fondements des différences de caractéristiques constatées entre les deux groupes, différences qui renvoient à l'opposition entre logiques du public et du privé. Pour le moment, on remarquera tout d'abord que relativement peu des diplômés interrogés sont concernés par le chômage tel qu'il est défini habituellement (Tab. 1). De plus, pour les "bachelors" de l'ISCo, l'entrée dans la vie active est quasiment immédiate, tandis que les anciens de l'UCAD mettent généralement plus d'un an pour trouver un emploi.

Nous avons aussi essayé de quantifier le sous-emploi de ces diplômés. Pour cela, nous avons calculé pour chaque individu le nombre de mois d'occupation effective (mois-hommes occupés) et confronté ce chiffre au nombre de mois où les intéressés étaient disponibles pour une activité professionnelle (mois-hommes actifs). Il s'avère que les diplômés de l'UCAD, tout en ayant une expérience post-universitaire de cinq ans en moyenne, n'ont été occupés qu'un mois sur deux (Tab. 1). Les "bachelors" de l'ISCo, pourtant moins expérimentés en matière d'emploi pour avoir terminé leurs études depuis deux ans en moyenne seulement, étaient occupés trois mois sur quatre.

Tableau 1 : Les diplômés de l'UCAD et de l'ISCo, emploi et taux d'occupation

	UCAD	ISCo
Nombre de diplômés sans emploi	4/26	1/26
Nombre de diplômés ayant débuté un premier emploi (stage) immédiatement après le diplôme	2/26	14/26
Durée moyenne de recherche du premier emploi	14 mois	3 mois
Hommes-mois actifs depuis le diplôme	1439	783
Hommes-mois occupés depuis le diplôme	778	621
% mois occupés / mois actifs	54	78
% mois rémunérés / mois occupés	96	97
% mois activité dépendante / activité totale	87	100

Source : enquêtes ISCo/ORSTOM/UCAD

Quant aux secteurs d'insertion, les anciens élèves de l'ISCo intègrent prioritairement des entreprises industrielles ou des établissements bancaires (plus de la moitié du temps occupé) ainsi que des cabinets comptables ayant pignon sur rue. Lorsqu'ils se retrouvent dans des ONG, il s'agit d'organisations étrangères disposant des moyens financiers importants.

La situation des diplômés de l'UCAD est différente. Certes, on les rencontre également dans des cabinets d'expertise comptable, dans la consultance, tout comme dans les ONG et des activités informelles (Tab. 2 et 3). Mais il apparaît que les structures qui recourent à leurs services ont un statut plus précaire, voire parfois informel. Il s'ensuit que les diplômés de l'UCAD éprouvent plus de difficultés à accéder à une situation professionnelle stable.

D'une manière générale, les diplômés trouvent prioritairement des débouchés dans des domaines soumis à d'importantes fluctuations justifiant le recours à la main-d'oeuvre temporaire. Souvent ils ont le statut de stagiaire et ne sont pas informés au préalable des tâches qui vont leur incomber, ni de la durée de leur engagement et encore moins de leur rémunération. Ce risque semble particulièrement grand en début d'expérience professionnelle, *a fortiori* lorsque le candidat se présente avec un diplôme universitaire²⁷. À l'issue du stage, les employeurs se contentent de faire un "geste", de "donner quelque chose" en guise de reconnaissance. Ces "informalités" se rencontrent fréquemment dans les ONG et les cabinets de services divers, mais se retrouvent aussi dans des entreprises, si "formelles" soient-elles.

Parmi les diplômés de l'UCAD, six ont vécu ou sont en train de vivre une expérience d'auto-emploi. Il s'agit d'activités informelles (intermédiation commerciale, menuiserie, moulin à mil) et d'un modeste cabinet d'expertise comptable situé dans l'un des quartiers les plus populaires de la capitale, cabinet dont les associés — tous des copromotionnaires — pratiquent simultanément plusieurs activités (services en informatique, enseignement).

On aurait pu s'attendre à trouver parmi les diplômés de l'ISCo un certain nombre de créateurs d'entreprise. Il n'en est rien, car parmi les 43 diplômés (enquêtés ou non) au sujet desquels on dispose d'informations, aucun n'a créé sa propre unité (Annexe III). Ce n'est pas parce que l'on dispose d'un diplôme prestigieux que l'on se sent prêt à se muer en un entrepreneur au sens schumpetérien. Et tant que le marché est encore demandeur de jeunes "bachelors", il vaut mieux se constituer petit à petit le capital nécessaire pour une éventuelle activité indépendante, capital dans lequel le social compte autant que l'économique.

²⁷ Sur les 26 premiers stages effectués par les diplômés de l'UCAD, 14 ont été rémunérés, six diplômés recevaient seulement une prime de transport, six aucune indemnité. Quant aux 26 premiers stages effectués par les diplômés de l'ISCo, 21 ont été rémunérés. Par la suite, ce n'est plus qu'un stage sur vingt qui n'est pas rémunéré.

Tableau 2 : Les diplômés de l'UCAD enquêtés et les secteurs de leur insertion professionnelle

% des mois passés dans	
cabinet d'expertise comptable, consultance	23
industrie	17
dont industrie alimentaire : 6	
enseignement	10
activité informelles	7
ONG	6
transport	6
presse, radio, publicité	6
administration publique	7
services informatiques	5
hôtellerie	3
assurance, banque	3
commerce, distribution	2
téléphone (SONATEL), électricité (SENELEC)	1
services divers	4

Source : enquêtes ISCo/ORSTOM

Tableau 3 : Les diplômés de l'ISCo enquêtés et les secteurs de leur insertion professionnelle

% des mois passés dans	
industrie	28
dont industrie alimentaire : 16	
banque, assurance	25
conseil, cabinet d'expertise comptable	21
dont ISCo : 9	
ONG	9
commerce, distribution	5
téléphone (SONATEL), électricité (SENELEC)	4
presse, imprimerie	4
formation	2
services informatiques	1
transport	1

Source : enquêtes ISCo/ORSTOM

Reste à s'interroger sur le niveau de vie des diplômés. Bien que cette question n'ait pas véritablement fait l'objet d'investigations approfondies, nous pouvons donner quelques indications²⁸. Ainsi, on sait que l'indemnité d'un stagiaire — si indemnité il y a ... — est souvent de l'ordre de 50 000 F.CFA. Cette somme représente aussi la rémunération — appelée "bourse" — des "volontaires de l'éducation nationale" dont il a été question

²⁸ L'évaluation du niveau de vie aurait nécessité une enquête spécifique relative aux dépenses, approche particulièrement lourde lorsqu'il s'agit d'une population vivant largement de multiples expédients "informels".

plus haut. D'après nos informations, un grand cabinet d'expertise de la place peut accorder jusqu'à 150 000 F.CFA par mois à un jeune diplômé pendant sa période de pré-embauche. On sait par ailleurs que ce sont justement les cabinets d'expertise qui distribuent les salaires les plus élevés, suivi des métiers de la finance ; l'industrie, elle, vient en troisième position²⁹. Il apparaît que la situation des anciens élèves de l'ISCO est relativement plus confortable que celle des diplômés d'université, puisque les salaires mensuels des premiers se situent majoritairement entre 150 et 250 000 F.CFA³⁰.

4.2 - Nouveaux employeurs

L'un des principaux renseignements que l'on puisse tirer de ce qui précède concerne les secteurs d'insertion des jeunes diplômés. Il apparaît que parmi ces derniers, trois sur dix trouvent des emplois — souvent précaires et limités dans le temps — auprès des ONG et des bureaux de prestations de service, dont notamment des services de consultance³¹.

Les ONG méritent une attention particulière. Nous ne disposons pas de données officielles quant aux emplois créés par ces structures. On peut cependant donner quelques indications. Ainsi, on sait qu'il existe au Sénégal à peu près 280 ONG enregistrées auprès du Ministère de la femme et de la famille ; environ 170 peuvent être considérées comme étant opérationnelles. Une centaine parmi elles sont associées au sein du CONGAD (Conseil des ONG d'appui au développement). En ce qui concerne le personnel des ONG implantées dans le pays, selon une enquête récente, le Sénégal compterait 3 360 personnes actives dans des "ONG et dans la politique"³² (SENEGAL, 1993). Quant à nos propres recherches, nous avons fait des investigations auprès de 36 ONG affiliées au CONGAD, parmi elles les ONG les plus importantes de la place — on pense notamment à AFVP (Association française des volontaires du progrès), Caritas, USE, Plan international — et dont certains disposent d'un budget de fonctionnement pouvant atteindre 2 milliards F.CFA. Elles emploient de façon permanente 1 500 personnes³³. Compte tenu de la taille réduite des ONG non enquêtées,

²⁹ Voir le dossier " Le marché de l'emploi : les cadres ne chôment pas " dans *Le Journal de l'Économie*, n° 58, 3-9 février 1997.

³⁰ Sur 25 enquêtés, 10 sont dans cette situation, 7 gagnent moins de 150 000 F.CFA, alors que 8 reçoivent plus de 250 000 F.CFA.

³¹ Pour les diplômés de l'UCAD nous avons été amenés à associer les cabinets d'expertise comptable et la consultance : la séparation nous aurait paru trop artificielle du fait de la faible formalisation des cabinets en question.

³² On peut opposer ce chiffre aux 4 623 personnes travaillant dans les banques.

³³ Les investigations ont été faites par Mamadou Biaye auprès de : Abaced, Acapes, Acdev, ACI, Afard, Africare, AFVP, Aide & Action, Ajed, Ajupens, Anafa, Ared, Asafin, Asradec, Association allemande pour la lutte contre la lèpre, ATi-Grant, Capes, Caritas, CFS, CCF, CEPPE, CECL, Congad, FDEA, Grajates, Gadec, GRDR, Oxfam Grande Bretagne, Cxfam USA, Plan international, Projet d'appui aux ONG, Radi, Sahel 3000, SOS Sahel, Terre des hommes Suisse, USE. On peut aussi mentionner une étude sur 13 ONG qui disposeraient d'un personnel administratif de 332 personnes et qui auraient créé, dans 190 projets, 2028 emplois. On peut supposer qu'il s'agit d'emplois temporaires (KASSE, 1991).

on peut supposer que l'ensemble du secteur recourt à environ 2 500 permanents. Il s'avère que ce personnel dispose d'un niveau de formation relativement élevé, car 64 % ont au moins le baccalauréat, 16 % un niveau bac+4.

Ces données reflètent cependant une partie seulement de l'emploi, car sur le terrain, le personnel permanent est relayé par les bénéficiaires des projets de développement, bénévoles la plupart du temps. De plus, nombreux sont les enquêteurs, agents de formation et consultants qui gravitent autour de ces structures. Il serait trop hasardeux d'annoncer des chiffres en ce qui les concerne, car il s'agit généralement d'interventions ponctuelles, de quelques mois au maximum, interventions qui peuvent cependant donner lieu à toute une chaîne de sous-traitance difficilement contrôlable, mais génératrice de revenus, si modestes soient-ils.

L'ampleur du secteur de l'humanitaire — qui ne comprend bien entendu pas seulement les ONG, mais d'autres types de structures d'intermédiation entre les bailleurs et la population — s'explique non seulement par l'effacement de l'État et par la demande sociale, mais aussi par l'engouement que manifestent les bailleurs pour financer de plus en plus des projets, au dépens de l'aide dirigée vers les services centraux. L'exemple de l'aide publique française est significatif à cet égard. Sur les 132 milliards F.CFA octroyé par l'État français en 1995, la moitié fut destinée à des projets. L'éducation et la santé occupent 46 % de cette aide-projet (AMBASSADE DE FRANCE AU SENEGAL, 1996).

On estime généralement que si les politiques économiques menées depuis bientôt deux décennies n'ont pas eu les effets désastreux que l'on aurait pu craindre, c'est grâce à l'aide étrangère (BERG, 1990). À Dakar, trois écoles élémentaires sur dix sont gérées par le secteur privé dont font partie les structures de type ONG³⁴. Les propos suivants tenus par *Le Soleil*, quotidien proche du Parti socialiste au pouvoir, sont tout à fait explicites :

*" On peut se demander non sans inquiétude rétrospective, dans quel état serait aujourd'hui notre système éducatif, sans l'appui conséquent des bailleurs qui y injectent la bagatelle de 100 milliards F.CFA³⁵. Cet appui a permis la construction de 3 000 classes élémentaires équipées, le financement de centaines d'heures de formation de maîtres ..., l'achat de matériels pédagogiques, didactiques, et de manuels scolaires, ... " (" Livre blanc sur l'école : A la croisée des chemins ", *Le Soleil*, 26.5.97).*

Dans le domaine de la santé, l'amélioration de certains indices —

³⁴ Source : SENEGAL, (Rép. du), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION. s.d. [1993] — Statistiques scolaires et universitaires 1992/93, 137 p. Pour les ONG intervenant dans l'enseignement, on peut citer notamment : Aide & Action, Acapes, Asafin, Grajates, Plan international.

³⁵ Bien entendu, ces projets sont souvent pluriannuels. À titre de comparaison, pour l'exercice 1996/97, le budget du Ministère d'Éducation nationale est de 87 milliards F.CFA.

espérance de vie, mortalité infantile — est également attribuée à l'intervention des ONG (BANQUE MONDIALE, 1995). On sait aussi que certains services étatiques sont opérationnels essentiellement grâce à la présence, dans leurs locaux, de tel ou tel projet de développement doté d'infrastructures (véhicules, télécommunications, matériel informatique).

Il convient aussi de signaler le rôle joué par un grand nombre de projets de développement — qu'ils soient initiés par les ONG ou des instances internationales (Unicef, Fnuap, Union européenne, etc.) — dans le domaine de la réintermédiation financière (BAUMANN, 1996-b). En effet, le système bancaire classique n'étant pas en mesure de répondre aux demandes de prêts des populations à faible pouvoir d'achat et sans véritables garanties matérielles, les projets de développement comportent souvent un volet crédit et peuvent ainsi contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté.

5 - Recompositions multiples

5.1 - Nouveaux interlocuteurs, nouveaux pouvoirs

La nouvelle constellation politique et économique d'un Sénégal sous ajustement structurel a propulsé au premier rang de nouveaux interlocuteurs. Il est manifeste que pour les bailleurs, les ONG représentent désormais des interlocuteurs privilégiés, interlocuteurs parmi lesquels on peut trouver les leaders de demain. L'USAID en semble être conscient :

"... l'Agence américaine prévoit de mettre l'accent dans son futur programme, "sur cette prochaine génération de dirigeants qui sont des partenaires généralement en dehors des postes traditionnels du pouvoir actuel". Selon l'Usaid, cette génération se retrouverait surtout "dans des Ong, des entreprises privées et parfois dans divers ministères". (" Entre la crainte de l'intégrisme, la critique de l'élite sénégalaise et les piques contre la France : L'Usaid diagnostique le Sénégal ", *Sud*, 25.4.97)

Cela dit, même pour les décideurs nationaux, les ONG comptent parmi les acteurs essentiels du développement. Ainsi, dans le document officiel présentant la politique de l'emploi, on peut lire :

" La vigueur du mouvement syndical sénégalais, le dynamisme des organisations patronales tout comme l'ampleur que connaît le mouvement à travers les diverses formes de groupements, d'associations et d'organisations non gouvernementales, constituent... un fait rassurant et un puissant levier d'action pour toute politique de l'emploi. " (SENEGAL, 1997 : 14)

Certains responsables sont tout à fait conscients du rôle politique qu'ils peuvent jouer au niveau national, *a fortiori* lorsqu'ils siègent dans une organisation comme le CONCAD qui coiffe, rappelons-le, une centaine

d'ONG. Tout en avouant que les ONG n'arrivent pas toujours bien à décoder les attentes que l'État peut avoir à leur égard, le président du CONGAD affirme :

" Nous avons toujours souhaité être associés à certaines décisions intéressant le développement national. Nous avons même essayé de faire entendre notre voix au sein de l'Assemblée nationale pour faire du lobbying qui nous a beaucoup apporté. Nous avons un rôle principal à jouer, parce que nous restons les véritables acteurs de la base. Nous sommes présents là où personne n'est plus présent. "
(*" Nous avons subi la réforme comme tout le monde "*, Sud, 4.3.97).

En même temps, certains responsables d'ONG craignant de voir les pouvoirs publics récupérer leur mouvement, restent méfiants vis-à-vis des décideurs :

" On était considéré comme une poudrière, on a essayé à plusieurs reprises de nous contrôler politiquement, mais rien jusqu'à présent ... " [F.N., cadre d'une ONG sénégalaise].

Avec toutes les réserves qui viennent d'être faites, les actions menées par les ONG peuvent être considérées comme autant d'indices de prises de paroles nouvelles. L'analyse de ces associations a été délibérément privilégiée, non seulement à cause de leur caractère relativement nouveau et éminemment politique, mais aussi à cause de leur contribution à la création d'emplois, notamment pour les diplômés, auparavant presque systématiquement embauchés par la fonction publique. Cela dit, voir dans les ONG et les entreprises de toutes sortes qui gravitent autour, les seules manifestations d'une prise en charge des populations, constituerait une vision réductrice de la société sénégalaise à la fin des années quatre-vingt-dix.

En effet, un grand nombre d'autres phénomènes traduisent la volonté des populations de s'affirmer vis-à-vis de l'État, de lui opposer des forces que ce dernier essaie tant bien que mal de contenir, de canaliser, de récupérer parfois. Souvent, ces phénomènes ont comme base des revendications liées à l'emploi. On pense notamment aux associations de chômeurs diplômés d'université, qui ont vu le jour à la suite de l'"Opération maîtrisards"³⁶. Il est difficile de les repérer sur le terrain tant il est vrai qu'elles peuvent avoir une existence éphémère, leur création étant liée au souci de se présenter unis devant les interlocuteurs, dans l'espoir d'obtenir des financements, comme ceci fut le cas récemment des diplômés arabophones³⁷.

³⁶ Association des diplômés chômeurs de la Faculté des lettres, Collectif des juristes chômeurs, Association des ingénieurs diplômés de l'Institut des Sciences de la Terre, Regroupement des médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes chômeurs, Ligue des diplômés des Instituts et Universités arabes au Sénégal, etc.

³⁷ Ce projet a été entouré de beaucoup de discrétion, d'où la difficulté de disposer de renseignements autres que ceux fournis par la presse. Cette dernière nous indique que 175

S'imposer en tant qu'interlocuteurs vis-à-vis de l'État — cette fois-ci l'État collecteur d'impôts —, tel est aussi l'objectif d'un projet élaboré par les élèves de l'ISM (Institut supérieur de management), l'un des établissements privés d'enseignement supérieur de la place. Ces élèves proposent la création de près de 300 emplois au profit de diplômés de l'enseignement supérieur par le biais d'une taxe qui sera à prélever sur le tabac :

" Un comité directeur ... aura la charge de négocier avec les pouvoirs publics les conditions de collecte des fonds. " (" Utiliser le tabac pour créer des emplois ", *Le Journal de l'Économie*, n° 101, 28.1.98)

D'autres groupes encore concernent les "citoyens" en tant que consommateurs. Il existe au Sénégal sept associations de consommateurs dont six sont regroupées au sein du Conseil national des associations de consommateurs, Conac³⁸. Selon son coordinateur, l'objectif de ce regroupement est le suivant :

"... mieux défendre les consommateurs en les protégeant contre les privatisations, la globalisation de l'économie et la libéralisation, mais aussi d'être plus actifs devant les pouvoirs publics et plus crédibles auprès de nos partenaires. " (" Les associations de consommateurs : L'union dans la diversité ", *Sud*, 1.3.97)

Cela dit, le regroupement des associations de consommateurs sous la tutelle du Ministère du commerce, de l'artisanat et de l'industrialisation n'est pas politiquement neutre. En ce qui concerne sa "neutralité" financière, on sait que dans le domaine du *consumérisme*, les bailleurs de fonds donnent un appui, surtout lorsque les conditions de vie des populations sont en jeu (" Les bailleurs de fonds, un appoint ", *Sud*, 3.3.97). Par conséquent, il s'avère qu'en matière de protection des consommateurs, la notion d'auto-organisation est tout aussi relative que dans les autres domaines abordés.

Par contre, on peut se demander si ce n'est pas plutôt dans le domaine des entreprises que des évolutions profondes — et plus encourageantes d'un point de vue purement économique — sont en train de se faire. On pensera moins aux unités de type informel, mais aux PME/PMI telles qu'elles sont représentées par les syndicats patronaux. Ainsi, Mansour Cama, président de la CPDS (Coordination patronale du Sénégal) met l'État devant ses responsabilités :

diplômés arabisants ont profité des mesures en question. 45 projets ont été financés (pour un coût unitaire moyen de 27 millions F.CFA (270 000 Francs français). Il s'agit de micro-projets allant de " l'élevage à la médecine, en passant par la pêche et le commerce ". (" Insertion des diplômés arabisants : La Bid finance 1,20 milliard de F Cfa ", *Sud*, 11.3.97). Voir aussi " Recrutement des 50 volontaires arabisants : Clôture des dossiers le 14 août ", *Le Soleil*, 24.7.97.

³⁸ On remarquera notamment l'Adeteels, l'Association pour la défense des usagers de l'eau, l'électricité, les télécommunications et les services.

*" Concernant les questions stratégiques ..., notamment le fondement de la croissance pour l'avenir, cette vision-là devra être élaborée au plus haut niveau, c'est-à-dire le chef de l'État et le Premier ministre. La conception fera certainement l'objet d'un échange avec le secteur privé, mais il importe que le signal vienne d'aussi haut et qu'il soit également très fort. "*³⁹

Vu les lourdeurs de l'appareil étatique, la CPDS a même " tenu à exprimer, dans le message au président de la République, [sa] vision stratégique ". Et enfin, le responsable de la CPDS va jusqu'à partager les analyses de la Banque mondiale et regretter le rythme trop lent avec lequel l'État mène les réformes.

Si le discours du patron des patrons mériterait d'être confronté aux réalités vécues au sein des entreprises, il n'en reste pas moins qu'un certain nombre de PME semblent être en mesure de servir de relais aux recommandations formulées par les syndicats patronaux et de faire preuve d'un esprit d'entreprise compatible avec les exigences d'un système de production "moderne" caractérisée par la séparation entre l'économique et le social. Pour cela, elles tentent de rompre avec les logiques socio-familiales et recrutent des jeunes cadres selon les seules considérations de compétence (DIOUF, 1996).

Incontestablement, le passage par l'enseignement supérieur contribue à la distanciation par rapport aux appartenances d'origine et à l'introduction de nouvelles normes. Alors qu'en début de leur cursus, les étudiants s'organisent en amicales, en fonction de leurs origines géographiques, dès l'obtention du diplôme, leurs préoccupations d'insertion dans le monde du travail les amènent à faire valoir leur appartenance à telle ou telle catégorie socio-professionnelle. Ce phénomène de distanciation est encore davantage prégnant chez ceux qui sont formés dans l'un des établissements privés d'enseignement supérieur ; une dizaine d'entre eux proposent désormais une formation en gestion et en marketing. Dès la recherche d'un premier emploi, les diplômés comptent moins sur les réseaux familiaux que sur des relations qu'ils se sont faites (Annexe IV). Il est évident que la "mise en condition" au sein de ces établissements, la proximité avec le milieu professionnel de haut niveau, mais aussi la fréquentation de lieux prestigieux de la sociabilité dakaroise — lors de dîners-débats, de la remise des diplômes, de rencontres professionnelles —, rend les élèves intellectuellement, socialement et psychologiquement plus aptes à affronter le monde de l'entreprise. L'intermédiation faite par la direction en la matière n'est qu'un autre atout. Prolongement naturel de l'activité de formation, cette intermédiation se fait, en quelque sorte, au titre de l'esprit de famille — professionnelle cette fois-ci — et, implicitement, dans un objectif de fidélisation.

³⁹ Toutes les citations de ce paragraphe sont extraites de l'interview donnée par Mansour Cama au *Journal de l'Économie*, n° 104, 24.2.98.

5.2 - Une société civile qui "se cherche" ...⁴⁰

La prise de distance des individus par rapport à leur milieu d'origine et leur statut social assigné est une chose, la constitution d'une société civile, c'est-à-dire la recomposition du tissu social en fonction de considérations correspondant davantage à un monde qui se modernise, en est une autre. Qu'en est-il alors de la société civile au Sénégal ? Vu l'état d'avancement de nos recherches, nous ne pouvons prétendre être en mesure d'apprécier à sa juste valeur l'avancement de la société civile dans ce pays. Les observations de terrain doivent être davantage mises en rapport avec les écrits théoriques (FATTON, 1992 ; KOLLAND, 1996). On peut cependant avancer quelques remarques. Si ces dernières concerneront *a priori* des éléments économiques de la société civile, il conviendra au préalable, de s'interroger sur quelques aspects politiques de cette société civile en gestation.

À certains moments, des doutes à propos d'une société civile politique sont permis. Il en est ainsi lorsque telle femme politique estime qu'un casté ne pourra accéder à la mairie d'une grande ville comme Saint-Louis⁴¹. Ou bien lorsque l'appareil juridique s'abstient d'examiner des faits reprochés à un homme politique⁴². Ou encore lorsqu'une rencontre entre détenteurs du pouvoir politique et dignitaires religieux est médiatisée comme un événement engageant le pays tout entier⁴³. Et surtout lorsque, au moment des élections, l'expression des quartiers réputés d'opposition est entravée par des problèmes "organisationnels" flagrants, problèmes difficilement explicables dans un pays par ailleurs si fier de sa longue tradition de pluripartisme⁴⁴. À d'autres moments, par contre, l'avènement d'une société civile semble se dessiner. Ceci est le cas — à propos des problèmes d'insécurité et d'insalubrité dans la capitale — lorsque les citoyens s'auto-organisent, mettent les pouvoirs publics devant leurs responsabilités et qu'ils regrettent l'État fort de l'époque Senghor.

Tout comme dans d'autres pays du continent, la prise en charge accrue des populations est liée à l'échec des politiques de développement et à la crise de gouvernance. Indubitablement, il y a un fort potentiel d'auto-

⁴⁰ Je paraphrase l'un des interlocuteurs d'Alain Marie.

⁴¹ " À qui Ousmane Ngom peut-il faire croire qu'il peut être le maire de Saint-Louis ? Peut-être, estime-t-il que ce qui était de tradition hier ne l'est plus aujourd'hui ? Quelle que soit l'évolution des choses, il ne sera jamais maire dans cette ville. Ceux qui sont imprégnés des traditions d'antan peuvent en témoigner ici. " (Abibatou Mbaye, membre du Bureau politique au meeting du Parti socialiste à Saint-Louis, citée in " Bonne naissance ", *Sud*, 19.11.96)

⁴² On peut, entre autres, évoquer l'affaire Hamath Cissé. Interpellé en avril 1997 par les autorités saoudiennes pour détention de faux billets de dollars, le député socialiste, fit peu après l'éclatement de l'affaire un retour fracassant dans la sphère politique. La population casamançaise ne manqua pas de polémiquer autour de cet "homme de Kabada" (zone réputée pour ses "multiplicateurs de billets", souvent d'origine peul) par opposition au Pakao, région des Mandingues, considérés comme intègres.

⁴³ Je pense à la couverture médiatique du déplacement à Touba, ville sainte des Mourides, du président de la République et de son épouse en mai 1997. De même, peu après, Serigne Modou Bousso Dieng Mbacké, dignitaire musulman, prétend " Je ne soutiens plus personne " tout en se faisant prendre en photo avec Me Wade, ministre d'État (*Sud*, 28.6.97).

⁴⁴ Je pense notamment aux élections municipales et régionales de novembre 1996.

responsabilisation. Les bailleurs, eux, s'appuient sur cette prédisposition à se prendre en charge et présentent désormais la société civile— au même titre que la démocratisation et la bonne gouvernance — comme l'une des solutions aux problèmes de développement. Cette démarche leur vaut, bien entendu, l'acquiescement des classes dirigeantes, soucieuses d'occuper des positions rentières liées justement au rôle prépondérant des bailleurs. Par conséquent, les manifestations de la société civile, souvent largement "sponsorisées", ne sont pas toujours dénuées d'ambiguïté.

Certes, il existe des initiatives populaires qui se passent de tout appui extérieur. Mais il s'avère que pour cela, il faut des circonstances exceptionnelles. Je pense à telle opération de crédit rendue possible grâce à des concerts de bienfaisance d'une vedette de la musique sénégalaise, concerts dont la recette est distribuée sous forme de prêts⁴⁵. Je pense à telle ou telle mutuelle d'épargne et de crédit montée sans intervention extérieure (PA-SMEC, 1997). Et je pense surtout aux nombreux groupements de femmes casamançaises résidant à Dakar, groupements permettant aux membres non seulement de bénéficier d'un éventuel soutien matériel, mais surtout d'affirmer leur appartenance à une région, voire à une ethnie. En règle générale cependant, il faudrait une attitude quasiment d'abnégation pour renoncer à la recherche de financements extérieurs. Pour cela, un minimum d'institutionnalisation est inévitable. C'est cela, le prix à payer pour la reconnaissance formelle par les autorités nationales et les bailleurs.

L'arrivée massive de fonds étrangers au bénéfice de secteurs vitaux tels que l'enseignement et la santé n'est pas sans poser de problèmes. Le rapport de force entre bailleurs, autorités nationales et populations veut que la maîtrise de certains pans de l'activité économique et sociale risque d'échapper aux décideurs nationaux. Le recours à des experts nationaux, si salutaire soit-il en termes de création d'emploi et de distribution de revenus, est susceptible d'augmenter ce risque. L'un de mes interlocuteurs, responsable d'un grand cabinet de consultance, le résume crûment :

" Pendant toutes ces années-là, il y a eu tout un ensemble de dispositifs qui ont été pris, pour simplement faire en sorte que même ... la démocratie en Afrique ne sert pas a priori les Africains dans leur rapport de force et ça, c'est le drame du consultant. Je m'excuse, Madame, c'est simplement le rôle de la petite prostituée du coin qu'on lui donne. On veut découvrir son système de l'extérieur. Beaucoup de pays, beaucoup d'institutions de coopération vont recruter ce sociologue, ce psychologue ou ce socio-économiste pour d'abord mieux apprendre à comprendre le système. Dans son pays on ne l'utilise pas. Un consultant, il doit être blanc, il n'est jamais noir. (...) Voilà donc celui-là, ceux dont il se réclame ne veulent pas de lui. Ceux qu'il a tout intérêt à combattre, ce sont ceux-là qui le font vivre et finalement, il apprend à démanteler le système de son pays parce que c'est ça qui l'aide à vivre. " [M.T., responsable d'un cabinet

⁴⁵ Cf. Bulletin COSUFID (Comité du Sud pour le financement du développement) LIAISON, décembre 1993.

de consultance].

De même, les initiatives de micro-crédit revêtent une dimension politique non négligeable. En effet, l'octroi de prêts n'est pas nécessairement un objectif en tant que tel, mais — d'ailleurs tout comme souvent la formation — un élément de choix pour faire passer un certain nombre d'idées, pour construire une relation de confiance entre bailleurs et populations et pour fidéliser ces dernières. Autrement dit, si les bailleurs souhaitent acquérir des positions influentes sur ce véritable marché qu'est devenu l'humanitaire, il s'agit avant tout de soigner cet enjeu de taille que représentent les micro-crédits. L'un des responsables d'un projet de planification familiale — appelée désormais "santé familiale" — ciblant la population féminine l'exprime ainsi :

"La demande [d'un prêt] est effectuée après la causerie [sur des questions de planification familiale]. Donc, la personne est tenue d'assister à la causerie ..." (c'est moi qui souligne) [B.S., responsable d'un programme de planification familiale].

Alors que les bailleurs "sous-estiment les capacités financières des populations" (M.T., cadre dans une ONG sénégalaise), beaucoup d'énergies et de ressources intellectuelles sont monopolisées pour répondre aux attentes des bailleurs. L'information relative aux projets en gestation, aux enquêtes en préparation, aux grandes lignes des politiques à venir, devient un enjeu majeur pouvant procurer des rentes non négligeables, rentes dont les dépositaires sont parfaitement conscients. Ces rentes sont d'autant plus importantes que l'on arrive à se rapprocher des bailleurs, notamment en occupant une position stratégique dans des associations coiffant d'autres pour devenir par là un interlocuteur direct des bailleurs. C'est pour cela que, souvent, l'information est gardée jalousement et distillée prioritairement à ceux qui font partie des obligés. Accéder à ce cercle restreint demande aux postulants un investissement en temps considérable. Cet investissement prend la forme de contacts répétés avec les patrons de cabinets d'études de toutes sortes, de responsables d'ONG. Question de "saluer" et d'affirmer par là sa fidélité à celui qui décide, de "voir s'il y a du nouveau", de faire comme si on croyait effectivement aux promesses faites ...

Tel jeune Sénégalais, rentré dans son pays après avoir obtenu en France un diplôme de troisième cycle — et ayant apparemment perdu les réflexes du clientélisme —, en a fait l'expérience :

"Au début, ce que je faisais, c'est que je sillonnais les rues et je regardais les plaquettes. Partout où c'était écrit "développement agricole" ou quelque chose comme ça, je rentrais et je disais, voilà ... j'ai vu votre plaquette, je demande si "éventuellement vous n'auriez pas besoin de mes services. (...) J'aimerais au moins que vous me montriez votre plaquette pour que je sache ce qui se fait actuellement au Sénégal"... C'est après que je me suis rendu compte que ce n'était pas une démarche appropriée, peut-être. Il ne fallait pas commencer

par ça. Il faut toujours trouver quelqu'un qui puisse te mettre en rapport avec telle personne ... [A.M., 35 ans, maîtrise en 1991, deux DESS en France, de retour à Dakar depuis fin 1996 et interviewé en mai 1997].

Étant donné la forte interpénétration entre d'une part, le monde des bailleurs et d'autre part, le milieu des intellectuels susceptibles de travailler pour le compte des premiers, populations et responsables nationaux connaissent parfaitement bien le discours que les bailleurs veulent entendre. Tel responsable de la Fondation Progrès de l'homme l'exprime sans ambages :

"... il faut bannir la logique de projet. En fait, c'est l'effet de mode. Lorsque les Occidentaux parlent du droit des femmes, de l'environnement, etc., on se dépêche pour présenter un projet et obtenir le financement. Et après ?" (" Financement des ONG, une mentalité d'assisté à éliminer ", *Walfadjri*, 11.2.98).

Alors que les résultats de nombreux projets de développement sont très souvent probants, les bailleurs sont néanmoins de plus en plus lucides par rapport aux risques de dérapage de leur actions, d'où le souci de professionnaliser les ONG et la consultance⁴⁶, de faire auditer les ONG, d'instaurer un véritable partenariat, voire de veiller à la pérennité des associations en les incitant à adjoindre à leurs interventions sur le terrain des activités lucratives⁴⁷. Dans certains cas, ces activités permettent de maintenir en place le personnel administratif, en attendant l'arrivée (parfois hypothétique) de nouveaux fonds extérieurs ...

Ceci étant, ces dérapages ne devraient pas nous faire oublier qu'il existe un pan non négligeable de l'activité économique qui compte essentiellement sur ses propres forces et sur les "lois du marché". Épousant les visions de la Banque mondiale, ils peuvent parfois même aller jusqu'à déplorer la lenteur des réformes économiques et reprocher aux décideurs de bloquer l'apparition d'un entrepreneuriat dynamique. Cependant, la grande majorité des acteurs économiques, dont le mode de gestion est plutôt "informel", observe avec beaucoup de suspicion les tentatives de l'État allant dans le sens d'une plus grande formalisation et de l'introduction de normes qui se veulent universelles. Le risque est grand de voir le paysage économique faire l'objet d'une bipolarisation où une minorité aurait accès à des produits et services — y compris de santé et d'éducation pour leurs enfants — d'un niveau acceptable selon les standards internationaux, alors que la majorité serait obligée de vivre d'expédients et de recourir largement aux services offerts grâce à l'aide internationale.

⁴⁶ Ces initiatives s'inscrivent dans des programmes de *capacity building* et concernent le Mali (travaux de l'Association française des volontaires du progrès), mais aussi le Sénégal (Coopération française).

⁴⁷ Dans la pratique, ces activités concernent des services informatiques et de télécommunication pour le grand public ainsi que la consultance pour le compte d'autres associations du même type.

En schématisant quelque peu, on peut se demander s'il n'y aurait pas une société civile à deux vitesses qui est en train de se dessiner. Il y aurait d'un côté ceux qui, encadrés par des diplômés d'universités étrangères — de préférence américaines — ou, à défaut de *business schools* de la place, sont prêts à accepter les règles du jeu de la mondialisation, sans pour autant renoncer dans leurs pratiques quotidiennes à des éléments de leur propre culture. Et il y aurait de l'autre côté ceux qui, à leur façon, sont également tentés d'épouser les discours des grandes instances internationales, espérant que les bons élèves seront récompensés de leur zèle, cette récompense se mesurant, entre autres, en infrastructures de santé et d'éducation. En attendant, les PAS continuent à être considérés comme la seule panacée à une économie en mal de développement. L'efficacité avec laquelle s'impose cette vision doit beaucoup aux rites qui se multiplient dans la capitale sénégalaise. Ces rites se traduisent par des rencontres internationales, des conférences et des séminaires, manifestations qui représentent désormais un secteur en pleine expansion⁴⁸.

⁴⁸ Cf. à ce sujet le dossier dans *Walfadjri*, 15.12.1997.

Annexe I

" Tendances de l'État et de la société civile

Les études rétrospectives avaient mis en évidence un certain nombre de tendances lourdes dans les rapports entre l'État et la société civile que l'on peut résumer selon trois aspects :

— L'État dans sa forme actuelle garde encore les séquelles d'une *administration et d'une logique* qui sont celles de la colonisation. Celle-ci poursuivait *l'objectif de constituer* et d'orienter tout à la fois la société civile. C'est l'idée selon laquelle l'État crée la Nation et une culture nationale homogène avec sa rationalité propre. Ou encore que l'encadrement produit la participation.

— Cette rationalité trouve un appui certain auprès des *classes moyennes urbaines* qui en sont porteuses et qui se reconnaissent donc dans cette logique. De ce point de vue, les différents partis politiques et les syndicats, ces segments particuliers de la société civile, partagent la même rationalité même si les intérêts poursuivis, et entre lesquels l'État arbitre, sont divergents.

— Avec une base sociologique aussi *étroite* relativement au reste de la société civile, l'État se devait de *s'allier des légitimités* qui lui étaient hétérogènes, c'est-à-dire qui ne relevaient pas de la même rationalité. Ces légitimités jouaient donc le rôle de "grands intermédiaires", en particulier auprès des masses rurales. Bien entendu, l'hétérogénéité des logiques est un élément de tension permanente. "

Extrait de : SENEGAL (REP. DU), MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION. 1989 — *Étude prospective "Sénégal 2015"*, Dakar, p. 95.
(soulignements par les auteurs)

Annexe II

Questions méthodologiques Enquête ISCo/ORSTOM/UCAD 1997

En ce qui concerne les données statistiques relatives aux *diplômés de l'UCAD*, il n'existe aucune base de collecte pour les coordonnées des anciens étudiants. Assez bien organisés lors de leur cursus universitaire, p. ex. dans des amicales qui regroupent les étudiants en fonction de leur zone d'origine, dans des syndicats d'étudiants et plus particulièrement pour les étudiants en sciences économiques, au sein de l'AIÉSEC (Association internationale des étudiants en sciences économiques), les diplômés de l'UCAD n'ont pas tendance à se regrouper à l'issue de leur formation, situation qui tranche profondément avec la sociabilité mobilisatrice au moment de l'Opération maîtres. Actuellement, les seuls documents disponibles sont les projets verbaux d'examen et éventuellement les dossiers administratifs qui comportent l'adresse valable pendant la dernière année d'études. Dispersées à différents endroits, ces pièces sont nullement classées, ce qui rend fort aléatoire toute enquête statistiquement représentative. Pour les besoins des recherches présentées ici, les enquêteurs se sont tantôt servis des procès verbaux en question, tantôt ils se sont appuyés sur leur propre réseau relationnel pour entrer en contact avec les titulaires de maîtrise.

Les investigations auprès des *anciens élèves de l'ISCo* ont été plus faciles à mener. La carrière personnelle et professionnelle des diplômés de cet établissement est suivie de près non seulement par l'administration de l'école, mais aussi par leurs cadets et l'association des élèves, que l'on appellera AMISCo. On possède jusqu'à l'adresse électronique de tel jeune ayant trouvé un emploi en Grande Bretagne ! Cette caractéristique renvoie à la forte articulation entre l'institution et le monde de l'entreprise. Les 26 "bachelors" enquêtés ont été contacté par l'intermédiaire de l'AMISCo, garant de tout bien-fondé de l'étude.

Les diplômés de l'UCAD et de l'ISCo enquêtés en mai-juillet 1997

UCAD		ISCo	
Total	26	Total	26
dont de sexe féminin	3	dont de sexe féminin	9
promotion 1991	9	promotion 1994	10
promotion 1992	8	promotion 1995	7
promotion 1993	9	promotion 1996	9

Source : enquêtes ISCo/ORSTOM/UCAD

Annexe III

Les diplômés de l'ISCO et leur insertion dans le monde du travail (situation avril 1997)

Nombre de diplômés de l'ISCO	58
dont de sexe féminin	24
promotion 1994	20
promotion 1995	16
promotion 1996	22
Nombre de diplômés par secteur économique (n = 43)	
ONG, projets	9
industrie	8
banque, assurance	7
commerce, distribution	5
administration, service public	4
presse	2
service de gardiennage	2
services informatiques	2
établissement d'enseignement supérieur	1
restauration, hôtellerie	1
secteur primaire	1
conseil, cabinet comptable	1
Diplômés résidant à l'étranger	12
USA	4
Gabon	3
Côte-d'Ivoire	2
France	1
Grande-Bretagne	1
Japon	1

Source: ISCo

Annexe IV

Les diplômés de l'UCAD et l'accès au travail

% des H-mois occupés selon l'intermédiation	
sans intermédiation, mais contact personnel ou candidature spontanée	52
famille, parents	36
relations, amis	12

Source : enquêtes UCAD/ORSTOM

Les diplômés de l'ISCo et l'accès au travail

% des H-mois occupés selon l'intermédiation	
sans intermédiation, mais contact personnel ou candidature spontanée	59
ISCo	29
famille, parents	8
relations, amis	4

Source : enquêtes ISCo/ORSTOM

Références bibliographiques

- AMBASSADE DE FRANCE AU SENEGAL, MISSION DE LA COOPERATION ET D'ACTION CULTURELLE. 1996 — *La coopération française au Sénégal ; Bilan 1995*, Dakar, 33 p., annexes.
- BABOU, Magatte. 1997 — *L'insertion des diplômés de la Faculté des Sciences économiques et de Gestion dans la vie active*. Dakar, Université Cheikh Anta Diop, Faculté des Sciences économiques et de Gestion, 32 p., Annexes. [Mémoire de maîtrise ès Sciences économiques].
- BADJI, Romain. 1997 — *Le devenir professionnel des diplômés de la Faculté des Sciences économiques et de Gestion*. Dakar, Université Cheikh Anta Diop, Faculté des Sciences économiques et de Gestion, IFACE [Mémoire de fin d'études à l'IFACE].
- BANQUE MONDIALE. 1992 — *Revitalisation de l'enseignement supérieur au Sénégal*. s.l., 64 p.
- BANQUE MONDIALE. 1994 — *Rapport sur le développement dans le monde 1994 : Une infrastructure pour le développement*. Washington, Banque mondiale, 268 p.
- BANQUE MONDIALE. 1995 — *Sénégal. Évaluation des conditions de vie*. Washington, Banque mondiale, 2 t., 79 p. + pag. mult.
- BAUMANN, Eveline. 1996-a — " Les jeunes économistes de Dakar à la recherche de nouvelles rentes ", in GESCIVIA, *Recherches sur l'individualisation et la citoyenneté dans les villes africaines, exemples d'Abidjan et Dakar*. Rapport intermédiaire, 2 vol., 28 et 78 p. Paris, Université Paris I - Sorbonne, pp. 2-18. [Rapport destiné au Ministère de la Coopération].
- BAUMANN, Eveline. 1996-b — " Les banquiers de quartier au Sénégal ", *Afrique contemporaine*, n° 177, 1er trimestre, pp. 54-63.
- BAUMANN, Eveline. 1997-a — " Ajustement structurel : Le marché de l'emploi comme indicateur des coûts sociaux ", *Le Journal de l'Economie* (Dakar), n° 66, 8 avril, pp. 1 et 7.
- BAUMANN, Eveline. 1997-b — " Être diplômé d'université en 1997 : Les mutations du marché de l'emploi ", *Le Journal de l'Economie* (Dakar), n° 68, 28 avril, pp. 4 et 9.
- BEDENBECKER, Thomas ; NDIAYE, Daouda ; KAH, Mamadou Samba. 1996 — *Les problèmes macro-économiques du Sénégal : l'approche " cause-effets "*. Dakar, GTZ, 548 p.
- BERG, ELLIOT ASSOCIATES. 1992 — *Economic Policy Reform in Senegal in the 1980s*. Report Prepared for USAID/Dakar. Alexandria, 253 p., Annexes.
- BERTHELEMY, Jean-Claude et al. 1996 — *La croissance au Sénégal. Un pari perdu ?* Paris, OCDE, Centre de développement, 184 p.
- CFCE (CENTRE FRANÇAIS DU COMMERCE EXTERIEUR). 1996 — *Sénégal*. Paris, Éditions du CFCE, 208 p.
- CORREA Danielle. 1996 — *L'insertion des diplômés dans les marchés de Dakar*, Mémoire de maîtrise, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, Faculté des Lettres et Sciences humaines, Département de philosophie, 88 p., annexes.
- DIAGNE, Abdoulaye ; DAFÉ, Gaye. 1997 — *Rendement interne et coût d'un diplôme à l'UCAD*. Dakar, UCAD, CREA, 45 p., annexes.

- DIOP, Momar Coumba. 1996 — *La lutte contre la pauvreté à Dakar. Vers une définition d'une politique municipale*. Accra, Programme de Gestion Urbaine, 195 p.
- DIOP, Momar Coumba ; DIOUF, Mamadou. 1990 — *Le Sénégal sous Abdou Diouf*. Paris, Karthala, 436 p.
- DIOUF, Babacar. 1996 — "Privatisation et cadres au Sénégal : la Société nouvelle de conserverie du Sénégal (SNDCS)", in CABANES (R.), LAUTIER (B.) (s-dir.), *Profils d'entreprises au Sud. Les politiques de gestion face aux cultures et aux statuts*. Paris, Karthala, pp. 43-62.
- DIOUF, Makhtar. 1992 — "La crise de l'ajustement", *Politique africaine* (Numéro spécial Sénégal), 45, mars, pp. 62-85.
- FALL, Babacar (s-dir.). 1997 — *Ajustement structurel et emploi au Sénégal*. Dakar, CODESRIA, 247 p.
- FATTON, Robert. 1992 — *Predatory Rule. State and Civil Society in Africa*. Boulder, Lynx Rienner Publishers, 165 p.
- GOREUX, Louis. 1992 — "Ajustement et sous-emploi urbain au Sénégal", in LEE (E.) et al., *Ajustement, emploi et développement au Sénégal*. Genève, BIT, pp. 23-61.
- HOEVEN, Rolph van der ; KRAAIJ, Fred van der (s-dir.). 1994 — *L'ajustement structurel et au-delà en Afrique subsaharienne*. Paris, Karthala, 411 p.
- KASSE, Malle. 1991 — "Le rôle des ONG dans la création d'entreprises", in SENEGAL (REP. DU), PRIMATURE, COMMISSARIAT GENERAL A L'EMPLOI, *Symposium national sur l'emploi*. Dakar, 15-18 juillet. 21 p.
- KOLLAND, Franz et al. (s-dir.). 1996 — *Staat und zivile Gesellschaft. Beiträge zur Entwicklungspolitik in Afrika, Asien und Lateinamerika*. Frankfurt, Brandes & Apsel, 247 p.
- LACHAUD, Jean-Pierre. 1994-a — *The labor market in Africa*. Genève, International Institute for Labour Studies, 178 p. [Research Series 102].
- LACHAUD, Jean-Pierre (s-dir.). 1994-b — *Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne : analyse comparative*. Genève, Institut international d'études sociales, 270 p.
- LY, Daouda ; LEROY, Mathilde. 1995 — *Que faire après le Bac ?* Dakar, Les Éditions du dAmA, mai, 124 p.
- NDAO, P.I. [1996] — *Étude sur les politiques de promotion de l'emploi au Sénégal*. Rapport final. 2 vol., Dakar, BIT, s.d.
- PARTENAIRES. 1996 — *Actualisation recensement industriel*. Rapport provisoire. Dakar, 26 p., annexes.
- PA-SMEC (PROGRAMME D'APPUI AUX STRUCTURES MUTUALISTES OU COOPERATIVES D'ÉPARGNE ET DE CREDIT). 1997 — *Banque de données sur les Systèmes Financiers Décentralisés 1994-1995*. Dakar, BCEAO / BIT, mai, pag. mult.
- SARR, Aliou. 1989 — *La création d'entreprises au Sénégal : l'exemple de l'Opération "Maîtrisards"*. Mémoire de fin d'études. Dakar : Université Cheikh Anta Diop, ENSUT (École nationale supérieure universitaire de technologie), 106 p.

SCHICHO, Walter. 1996 — " Mythos Zivilgesellschaft : Die 'Dritte Kolonisierung' Afrikas ", in KOLLAND *et al.*, pp. 93-115.

SENEGAL (Rép. du), MINISTERE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN, DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE. 1993 — *Enquête sur les priorités. Résultats préliminaires*. Dakar, 120 p.

SENEGAL (Rép. du), MINISTERE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN. 1995 — *Audit physique et comptable des fichiers des personnels de l'État. Rapport final provisoire*. Dakar, juillet, 198 p.

SENEGAL (Rép. du), MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION. 1989 — *Étude prospective "Sénégal 2015"*, Dakar, 150 p. + annexes.

SENEGAL (Rép. du), MINISTERE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI. 1997 — *Projet de Politique Nationale de l'Emploi*. Dakar, avril, 45 p.

SENEGAL (Rép. du), SECRETARIAT D'ETAT A L'EMPLOI/DIRECTION DE L'EMPLOI. 1985 — *L'insertion des diplômés d'études supérieures dans la vie active (1980 - 1984). Bilan descriptif*. Dakar, 138 p., annexes.

VALETTE, Alain. 1990 — " Emploi et nouvelle politique industrielle au Sénégal ", *Les cahiers. Pratiques sociales et travail en milieu urbain*. n° 12, pp. 83-95.

VALETTE, Alain. 1994 — " Marché et ajustement structurel : Le mariage tumultueux d'un couple célèbre ", *Cah. Sci. Hum.* 30 (1-2), pp. 77-89.

95. 160

GROUPE D'ÉTUDES SUR LA SOCIÉTÉ CIVILE
DANS LES VILLES AFRICAINES
G E S C I V I A

*Individualisations citadines
et développement d'une société civile :
Abidjan et Dakar*

RAPPORT DE RECHERCHE

pour le compte du Ministère délégué à la Coopération et à la Francophonie

Responsables scientifiques :

François Leimdorfer (sociologue)

Alain Marie (anthropologue)

Équipe de Dakar :

Eveline Baumann (économiste)

Ndiouga Adrien Benga (historien)

Équipe d'Abidjan :

Boizo Ori (sociologue)

Ousmane Dembélé (géographe)

Gabin Kponhassia (sociologue)

Souleymane Yeo Ouattara (sociologue)

Christelle Soumahoro (architecte-urbaniste)

Institut d'Étude du Développement Économique et Social

Université de Paris-I

Paris, Juin 1998

G E S C I V I A

GRUPE D'ÉTUDES SUR LA SOCIÉTÉ CIVILE
DANS LES VILLES AFRICAINES

*Individualisations citadines
et développement d'une société civile :
Abidjan et Dakar*

RAPPORT DE RECHERCHE

pour le compte du Ministère délégué à la Coopération et à la Francophonie

Institut d'Étude du Développement Économique et Social

Université de Paris-I

Juin 1998

SOMMAIRE

Individualisations citadines et développement d'une société civile : Abidjan et Dakar

Historique de la recherche et présentation de l'équipe p. 3

Introduction :
Crise et individualisation dans la société urbaine p. 5

Textes p. 23

1/ Crise et ajustement structurel : la société civile convoquée p. 25

Eveline Baumann (ORSTOM) :
48. *L'ajustement structurel au service de la société civile ? Réflexions à partir
d'exemples sénégalais* p. 27

Alain Marie (Université de Paris-I, IEDES) :
*Pas de société civile sans démocratie. Contre l'État et sa société, l'exigence
démocratique des jeunes chômeurs abidjanais engagés dans l'opposition* p. 63

2/ Initiatives et insertions : la société civile inventée par les individus p. 113

Ndiouga Adrien Benga (Université Cheikh Anta Diop, Dakar) :
*Le diplômé et la commune, itinéraires pour l'emploi, individualisations et
pratiques citoyennes à Dakar* p.115